

Île-de-la-Suze, ville de Bienne

Une architecture exceptionnelle rencontre une rivière vivante

Projet

La revitalisation de la Suze fait partie du projet de création de la zone de détente de proximité de l'Île-de-la-Suze au cœur de la ville de Bienne. Les empièvements latéraux des berges de la Suze ont été supprimés et la ligne de berge a été reculée de quelques mètres. Cela a permis de créer l'espace nécessaire pour pouvoir aménager les rives et le lit de la rivière d'une manière proche de l'état naturel. Des berges abruptes ont été aménagées au niveau des courbes externes et consolidées dans la mesure du possible avec des caissons en bois plutôt que des enrochements. Grâce à leurs nombreux interstices, les caissons offrent des cachettes idéales pour les poissons. Les structures en bois ont été ancrées profondément sous le lit du cours d'eau afin de permettre la formation d'affouillements profonds. Des berges plates ont été créées à l'intérieur des courbes pour servir d'habitat aux jeunes poissons dans leurs premières semaines de vie. Sur la base de captures régulières, l'Inspection de la pêche contrôle l'efficacité des mesures de revitalisation sur le succès de la reproduction et la population de poissons. Après deux ans seulement, on constate un effet très positif sur la reproduction naturelle et la population de poissons.

Organismes responsables

Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES) ;
maîtrise d'ouvrage opérationnelle : ville de Bienne

Réalisation

2015 – 2017

Vous trouverez de plus amples informations [ici](#).

Financement

CHF 2 150 000.–, dont aménagement des eaux Confédération et canton 60 % (CHF 1 290 000.–), FRegen 20 % (CHF 430 000.–), Fonds écologique BKW et Fonds écologique esb 14 % (CHF 300 000.–), Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze SAES 6 % (CHF 130 000.–)



© Martin Mägli



© Martin Mägli



© Martin Mägli



© Martin Mägli